ACADÉMIE ROUMAINE
INSTITUT D'ÉTUDES SUD-EST EUROPÉENNES
SOCIÉTÉ ROUMAINE D'ÉTUDES BYZANTINES

ÉTUDES BYZANTINES ET POST-BYZANTINES

Nouvelle série
Tome VII (XIV)

Le Centenaire des congrès des études byzantines (1924-2024)

Le congrès de Bucarest (1924) et l'internationalisation des études byzantines

Éditeurs

Andrei Timotin et Mihail Mitrea

2025

« Le Conseil du roi Charles » : les croisades et Byzance dans l'œuvre de Gheorghe I. Brătianu

Ovidiu Cristea

Abstract: Gheorghe I. Brătianu is renowned for his contributions to the history of the Black Sea region and the Romanian Middle Ages. His interest in the Pontic region, however, also prompted him to explore other fields, including Byzantine history and the late Crusades. His studies on Byzantium were collected in a volume on the social and economic history of the Byzantine Empire, published in 1938 (with a Romanian translation in 2003). His research on the Crusades of the Late Middle Ages, though largely overlooked today, contains documents, arguments, and conclusions that remain valuable. This is particularly true of his study of King Charles II of Naples' project, significant for publishing an unpublished text and for contextualizing its proposals – such as a maritime blockade of Egypt and the unification of military orders. Although the project was eventually abandoned for various reasons, including the death of Pope Nicholas IV, its ideas were developed by later crusade promoters, including Pierre Dubois and Marino Sanudo Torsello, and were partially implemented during the fourteenth century. Unfortunately, Brătianu's article – published during wartime – received little attention and was subsequently forgotten after the advent of the communist regime in Romania in 1947. *Le Conseil du roi Charles* nonetheless remains an impressive demonstration of historical interpretation, situating a medieval text both in its own context and in relation to contemporary issues.

Keywords: Gheorghe I. Brătianu, Charles II of Naples, later crusades, crusading projects, maritime blockade, Egypt

Je me souviens que, lors de ma première année à l'université, ce titre m'a mis dans l'embarras. À l'époque, Gheorghe I. Brătianu était un historien récemment redécouvert en Roumanie. L'homme Gh. I. Brătianu avait été l'une des nombreuses victimes du régime communiste, terminant sa vie dans la prison de Sighet, et son œuvre

avait suivi son destin[1]. Pendant des décennies, la lecture des écrits de l'un des historiens roumains les plus importants de l'entre-deux-guerres a été théoriquement interdite et nombre de ses conclusions ont été sévèrement critiquées[2]. Ce n'est qu'en 1980 que la situation a changé avec la publication d'un livre fondamental sur la fondation des principautés de Valachie et de Moldavie[3]. D'autres études sur le Moyen Âge roumain, le passé de la mer Noire, Byzance et, enfin, l'histoire des croisades deviennent, peu à peu, accessibles au grand public[4].

Le Conseil du roi Charles était pour moi une catégorie à part. Je ne comprenais pas bien le mot « conseil » et le nom du roi accentuait ma perplexité. De quel Charles s'agissait-il ? Le sous-titre*, Essai sur l'internationale chrétienne et les nationalités à la fin du Moyen Âge*, ne répondait pas à mes questions mais les amplifiait. Seule la lecture du texte m'a permis de comprendre de quoi il s'agissait et m'a incité à lire davantage sur les croisades.

Je ne me serais pas souvenu de ces choses si je n'avais pas remarqué un paradoxe. Aujourd'hui, Gheorghe I. Brătianu est presque oublié par les historiens. Son œuvre est de moins en moins lue, après avoir été redécouverte en Roumanie dans les années 1980 et revalorisée dans les années 1990. Ce que le régime communiste n'a pas réussi à réaliser par une interdiction brutale, l'historiographie d'un régime démocratique semble pouvoir le réaliser, car aujourd'hui les travaux des prédécesseurs semblent souvent être considérés comme obsolètes. Cependant, de nombreux ouvrages de Brătianu, ainsi que ceux de son maître, N. Iorga, contiennent des documents, des

---

[1] Pour la carrière de Gheorghe I. Brătianu, voir Ș. Papacostea, « Gheorghe I. Brătianu : historien et homme politique », *Revista istorică* 4, n° 1-2, 1993, p. 19-32 ; cf. V. Spinei, « Gheorghe I. Brătianu între vocația istoriei și tentațiile vieții politice », dans *Confluențe istoriografice românești* și *europene, 90 de ani de la nașterea istoricului Gheorghe I. Brătianu*, Iași, 1988, p. 241-354. En ce qui concerne l'œuvre de Brătianu, l'historien britannique John Rogister affirmait : « son œuvre, injustement oubliée dans notre pays en raison des événements tragiques survenus en Roumanie après 1945, commence seulement à être mieux connue » (« A Moment in European Historiography: Towards a Universal History. The Legacy of Henri and Jacques Pirenne, Marc Bloch and Gheorghe Brătianu », *Revista istorică* 4, n° 1-2, 1993, p. 5-18, ici p. 7).

[2] B. Cîmpina, « Despre rolul genovezilor la gurile Dunării în sec. XIII-XV », *Studii. Revistă de istorie* 6, n° 1, 1953, p. 191-236 et 6, n° 3, 1953, p. 79-119.

[3] Gh. I. Brătianu, *Tradiția istorică despre întemeierea statelor românești*, édité, avec étude introductive et notes par V. Râpeanu, Bucarest, 1980. Ce travail a été suivi d'un projet de cours consacré aux formules d'organisation de la paix dans l'histoire universelle. Le texte a été publié avec une introduction d'Andrei Pippidi dans *Anuarul Institutului de istorie și arheologie « A. D. Xenopol »* 24, n° 2, 1987, p. 45-61.

[4] Parmi les réimpressions des œuvres de Brătianu, voir *La mer Noire des origines à la conquête ottomane*, t. I-II, éd. V. Spinei, Bucarest, 1988 ; *O enigmă și un miracol istoric: poporul român*, éd. S. Brezeanu, Bucarest, 1988 ; *L'Organisation de la paix dans l'histoire universelle*, préface de J. Rogister, Bucarest, 1997 ; *Studii bizantine de istorie economică și socială*, éd. I. Toderașcu et A.-F. Platon, Iași, 2003 ; *Les Génois et les Vénitiens dans la Mer Noire aux XIIIe-XIVe siècle*, éd. V. Spinei et I. Cândea, Brăila, 2014.

idées et des conclusions qui sont encore valables. *Le Conseil du roi Charles* n'en fait pas exception.

Au moins par la publication d'une source inédite, le texte est une contribution à l'histoire des croisades, un domaine dans lequel, en Roumanie, Brătianu semble être éclipsé par son maître, N. Iorga. Les six volumes de *Notes et extraits pour servir à l'histoire des croisades au XVe siècle*[5], ainsi que la monumentale monographie consacrée à Philippe de Mézières[6], restent parmi les contributions les plus représentatives de l'historiographie roumaine à l'histoire des croisades tardives. Cependant, Gh. I. Brătianu n'est pas moins important. Les croisades et, en particulier, les croisades tardives ont été un élément constant de l'œuvre scientifique de l'historien[7]. Certaines contributions de détail méritent d'être mentionnées, comme celle consacrée au projet de mariage entre Michel IX le Paléologue et Catherine de Courtenay[8], ou celle consacrée au projet de croisade du pape Nicolas IV[9].

Une autre petite contribution est également consacrée à un épisode de la quatrième croisade. *Le Roman de Troie dans la chronique de Robert de Clari* analyse le surprenant dialogue entre Pierre de Bracheux et *Jehans li Blaks le roi des Vlaques et de Bulgares* qui eut lieu au lendemain du succès de la croisade de 1204[10]. L'intérêt de Brătianu a été suscité par l'invocation de Troie comme justification des revendications des croisés sur les terres de *Jehans*. Ce qui surprend le médiéviste, ce n'est pas tant l'argument de l'émissaire que la réponse des Valaques et des Bulgares qui, selon Robert de Clari, semblent bien informés des événements de la guerre de Troie. Brătianu écarte la possibilité que ce dialogue ait été inventé par le chroniqueur picard[11] et juge peu probable que le *Roman de Troie* de Benoît de Saint-Maure ait été connu dans les Balkans. Il tente alors de formuler quelques hypothèses sur les canaux par lesquels la connaissance de la guerre de Troie aurait pu atteindre la cour de *Jehans*[12].

---

[5] T. I-II, Paris, 1899 ; t. III, Paris, 1902 ; t. IV-V, Bucarest, 1915 ; t. VI, Bucarest, 1916.

[6] N. Iorga, *Philippe de Mézières 1327-1405 et la croisade au XIVe siècle*, Paris, 1896.

[7] Voir, par exemple, la discussion détaillée suscitée par la monographie de René Grousset publiée à titre posthume : G. I. Brătianu, « Autour des croisades au XVe siècle. En marge de l'*Empire du Levant* de M. René Grousset », *Revue des Études Roumaines* 5-6, 1960, p. 9-20.

[8] Id., « Notes sur le projet de mariage entre l'empereur Michel IX Paléologue et Catherine de Courtenay », *Revue historique du Sud-Est européen* 1, n° 1-3, 1924, p. 59-63.

[9] Id., « Autour du projet de croisade de Nicolas IV : la guerre ou le commerce avec l'infidèle », *Revue historique du Sud-Est européen* 22, 1945, p. 250-255.

[10] *Revue historique du Sud-Est européen* 6, n° 1-3, 1929, p. 52-55.

[11] *Ibid*. p. 54 : « Son récit est celui d'un témoin direct, sans grand sens critique, il est vrai, mais aussi sans excès d'imagination ».

[12] Pour la légende de la guerre de Troie en *Roumanie*, voir T. Shawcross, « Re-inventing the Homeland in the Historiography of Frankish Greece: The Fourth Crusade and the Legend of the Trojan War », *Byzantine and Modern Greek Studies* 27, 2003, p. 120-152, en particulier p. 128 pour l'épisode de la *soleia* de Pierre de Bracheux. L'étude de Brătianu est ignorée. Pour une analyse comparative des sources latines et byzantines, voir F. Curta, « Constantinople and the Echo Chamber: The Vlachs in

Au-delà de ces analyses détaillées, Gheorghe I. Brătianu considérait la croisade comme un aspect fondamental des relations entre l'Occident et l'Orient, ayant un impact majeur sur Byzance, la Méditerranée et la mer Noire. Il voyait également la formation médiévale de la Valachie et de la Moldavie comme une conséquence directe des campagnes menées par les royaumes de Hongrie et de Pologne contre les territoires occidentaux de la Horde d'Or[13]. Suivant les idées de Nicolae Iorga, Brătianu estimait que la dynastie angevine de Hongrie avait joué un rôle politique décisif dans le recul de la domination tatare, notamment durant la première partie du règne de Louis le Grand[14].

Outre les références générales à la croisade dans la synthèse sur l'histoire de la mer Noire, publiée à titre posthume, ou dans le livre sur la fondation des principautés roumaines médiévales, Brătianu s'est concentré sur la période postérieure à 1291, lorsque les dernières possessions en Terre Sainte ont été conquises par le sultan d'Égypte. Après cette date, le médiéviste constate que le phénomène des croisades est devenu, pendant plusieurs décennies, « une affaire d'écriture »[15], et cite, à cet égard, les mots du maréchal Boucicaut « pour ce que tout fait de guerre et de bataille se doit plus mener par œuvre que par parole »[16].

Ce n'est qu'au XIVe siècle que cette forme de guerre par les mots sera abandonnée au profit des plusieurs actions militaires en mer Égée. À partir de 1334, les puissances occidentales organisent des expéditions militaires de moindre

---

the French Crusade Chronicles », *Medieval Encounters* 22, 2016, p. 427-462, en particulier p. 428, 432-433 et 459 pour le dialogue de Pierre de Bracheux avec *Jehans*. Je partage l'opinion selon laquelle « Peter of Bracheux's appeal to the Trojan legend in order to justify the crusade in terms of a patrimonial concept of state is a purely literary motif" (*ibid.*, p. 428) ; A. Madgearu, *The Asanids. The Political and Military History of the Second Bulgarian Empire (1185-1280)*, Leiden – Boston, 2017, p. 141. Voir aussi la remarque de P. F. Dembowski, *La Chronique de Robert de Clari. Étude de la langue et du style*, Toronto, 1963, p. 114, selon laquelle l'épisode du dialogue entre Pierre de Bracheux et les Vlaques est placé hors de l'ordre chronologique.

[13] Voir, par exemple, G. I. Brătianu, « Les Rois de Hongrie et les Principautés Roumaines au XIVe siècle. À propos du livre de B. Homan sur les Angevins de Naples en Hongrie », *Académie roumaine. Bulletin de la Section Historique* 28, n° 1, 1947, p. 69-105, en particulier p. 76-80 ; cf. id., *Marea Neagră. De la origini la cucerirea otomană*, II, éd. V. Spinei, Bucarest, 1988, p. 209-210.

[14] Gh. I. Brătianu, « Autour de la fondation des États roumains (I) », *Revista istorică* 4, n° 1-2, 1993, p. 170. « Sa mission de croisade contre les 'mécréants' de l'Europe de l'Est a été particulièrement forte et soutenue avec constance dans la première partie du règne de Louis Ier d'Anjou... ».

[15] Id., « Le conseil du Roi Charles. Essai sur l'internationale chrétienne et les nationalités à la fin du Moyen Âge », *Revue historique du Sud-Est européen* 19, n° 2, 1942, p. 293.

[16] J. Delaville Le Roulx, *La France en Orient au XIVe siècle. Expéditions du Maréchal Boucicaut*, II. *Pièces justificatives*, Paris, 1886, p. 166. Les mots font partie d'un défi envoyé par le maréchal à Michele Steno, doge de Venise et au commandant du Golfe, Carlo Zeno ; cf. G. I. Brătianu, « Le conseil du Roi Charles… », p. 292. Pour le contexte du défi, voir C. Taylor, *A Virtuous Knight. Defending Marshal Boucicaut (Jean II Le Meingre, 1366-1421)*, York, 2019, p. 33 et 59.

envergure[17], dans un contexte nouveau et avec des cibles différentes, sous l'impulsion de personnages tels que Humbert de Vienne, Pierre de Lusignan, Amédée de Savoie et Sigismond de Luxembourg. Néanmoins, Brătianu n'a pas ignoré la phase de projets et a essayé de voir dans quelle mesure les appels, les plans, les lettres et les pamphlets qui circulaient se contentaient de reprendre des idées déjà exprimées auparavant ou, au contraire, essayaient de construire ces plans de récupération de la Terre Sainte sur la base des réalités de l'époque.

De ce point de vue, *Le Conseil du roi Charles* (dans la version originale *Ce est le conseill del Roy Karles*) est un cas intéressant. Il s'agit d'un projet adressé au pape Nicolas IV par le roi Charles II de Naples et de Sicile[18], conçu au lendemain de la chute d'Acre en 1291. Le texte appartenait à un souverain dont le père avait été roi titulaire de Jérusalem et qui avait consacré une grande partie de ses efforts au rétablissement de l'Empire latin de Constantinople. L'intérêt de l'historien roumain pour le monarque angevin et son projet de croisade s'explique aisément. À l'époque, *Le Conseil* était inédit et, à l'exception des recherches de Delaville Le Roulx[19], le projet était généralement ignoré par les historiens des croisades. Outre son caractère inédit, le texte était très intéressant pour son contenu, qui réunissait des idées politiques, économiques et stratégiques. Selon Brătianu, il s'agissait « d'un plan beaucoup plus vaste, d'une véritable organisation internationale de la croisade, avec son armée, ses finances et sa direction politique »[20]. Au-déla des aspects politiques et militaires, Brătianu s'est intéressé à une autre question traitée largement par le projet, celle de l'organisation de la paix. L'expérience de l'entre-deux-guerres et de la Société des Nations a amené l'historien à s'intéresser particulièrement à ce sujet. Deux études publiées en 1945 et 1946 ont été consacrées à la question de la paix en histoire

---

[17] E. Zachariadou, *Trade and Crusade. Venetian Crete and the Emirates of Menteshe and Aydin (1300-1415)*, Venise, 1983; ead., « Holy War in the Aegean during the Fourteenth Century », dans B. Arbel, B. Hamilton et D. Jacoby (éd.), *Latins and Greeks in the Eastern Mediterranean after 1204*, Londres, 1989, p. 212-225; cf. M. Carr, *Merchant Crusaders in the Aegean 1291-1352*, Woodbridge, 2015.

[18] Un portrait de ce roi dans N. Housley, « Charles II of Naples and the Kingdom of Jerusalem », *Byzantion* 54, n° 2, 1984, p. 527-528 ; voir également l'article d'A. Kiesewetter dans *The Crusades. An Encyclopedia*, I, éd. A. Murray, Santa Barbara, Denver, 2006, p. 239-240, qui, bien qu'inclus dans une encyclopédie sur les croisades, ne mentionne pas le projet conçu par Charles II à la demande de Nicolas IV.

[19] J. Delaville Le Roulx, *La France en Orient au XIVe siècle. Expéditions du Maréchal Boucicaut*, I, Paris, 1886, p. 16-19. Brătianu ajoute deux autres auteurs qui ont fait brièvement référence au roi Charles : T. G. Djuvara, *Cent projets de partage de la Turquie (1281-1913*), Paris, 1914, p. 10-11 (qui résume essentiellement le texte de Delaville Le Roulx) et A. S. Atiya, *The Crusade in the Later Middle Ages*, 2e édition, New York, 1970, p. 35-36. La seconde édition de l'ouvrage d'Atiya reprend presque intégralement le contenu de celle de 1938, sans même mentionner la contribution de Brătianu, qui comportait pourtant une édition de la source.

[20] G. I. Brătianu, « Le conseil du Roi Charles… », p. 295.

universelle[21], ainsi qu'un ouvrage malheureusement resté inachevé et publié seulement en 1997[22].

Le projet de croisade de Charles II de Naples a probablement été l'un des arguments qui ont poussé l'historien roumain à approfondir un sujet de recherche étroitement lié au contexte de la Seconde Guerre mondiale. L'historien a également conclu la deuxième partie de son étude par des points de suspension et une note générale dans laquelle il a exprimé l'espoir que « le retour de la paix, s'il ramène le calme et la sérénite dans les esprits, nous permettra d'achever la publication de ce travail, sans aucune atteinte à l'objectivité qui en doit demeurer le caractère essentiel »[23].

Revenant au *Conseil du roi Charles*, le médiéviste remarquait qu'il n'a pas joui d'une grande notoriété non seulement auprès des contemporains mais aussi auprès des historiens modernes, alors qu'il a précédé d'autres projets qui ont emprunté au moins certaines de ses idées. Brătianu a trouvé ce fait difficile à expliquer, peut-être même étrange, puisque l'emprunt de ces idées était évident, certaines d'entre elles étant développées.

Le Conseil s'articule autour de deux problèmes : l'organisation concrète de l'expédition militaire contre les infidèles et un plan d'organisation et de maintien de la paix entre les princes chrétiens. Pour Brătianu, la relation entre la paix de la chrétienté et le lancement d'une croisade était un aspect essentiel de la pensée des théoriciens de l'expédition sainte à la fin du Moyen Âge. De son point de vue, la croisade était l'expression de l'unité du monde chrétien et est entré en déclin au fur et à mesure que les puissances chrétiennes poursuivaient leurs propres objectifs. Il y aurait donc eu incompatibilité entre la croisade et les « nations » médiévales, une idée qui n'était pas partagée par tous les médiévistes de l'époque[24]. Au-delà de ces différentes perspectives, pour le médiéviste roumain, *Le conseil du Roi Charles* contenait, dans ses deux parties, des idées très intéressantes qui allaient avoir une longévité considérable parmi les propagandistes de la croisade tardive et qui allaient être mises en pratique au XIVe siècle.

---

[21] Id., « Formules d'organisation de la paix dans l'histoire universelle », *Revue historique du Sud-Est européen* 22, 1945, p. 67-104 ; id., « Formules d'organisation de la paix dans l'histoire universelle (II) », *Revue historique du Sud-Est européen* 23, 1946, p. 37-56.

[22] Id., *L'Organisation de la paix...* .

[23] Id., « Formules d'organisation de la paix dans l'histoire universelle (II) », p. 56, n. 1.

[24] Voir à cet égard la controverse avec l'historien hongrois Sandor Domanovszky sur une communication de ce dernier au Congrès des historiens de Zurich (1938) : A. Domanovszky, « Der Ungarische Nationalstaat im Mittelalter », dans *VIIIe Congrès international des Sciences historiques (Zurich, 1938)*. *Communications*, I, Zurich, 1938, p. 96-99. Sur la communication de Domanovszky à Zurich, voir récemment E. Vilmos, « A magyar nemzeti kérdés a középkorban - Domanovszky Sándor Domanovszky előadása a Zürichi Nemzetközi Történészkongresszuson 1938-ban » (La question nationale hongroise au Moyen Âge : conférence de Sándor Domanovszky au Congrès international des historiens à Zurich en 1938), *Válósag*, novembre 2022, p. 10-24.

Brătianu analysait tout d'abord l'organisation de l'expédition de croisade, ce qui témoigne d'une bonne connaissance de la situation et des problèmes auxquels l'armée chrétienne devait faire face. Charles II était de ceux qui soutenaient qu'un *passagium generale* pour la récupération de la Terre Sainte aurait été irréaliste (*ni nen veoit que ce fust le proufit des crestiens de faire passage*)[25]. Les raisons étaient nombreuses, et le roi invoquait, en premier lieu, la supériorité numérique écrasante des troupes du sultan d'Égypte. Ensuite, l'absence de base d'opérations (*refuge*) pour les troupes chrétiennes constituait un obstacle majeur à toute offensive en Orient. Même si l'armée chrétienne avait réussi à débarquer, les croisés auraient dû faire face non seulement à un adversaire beaucoup plus nombreux et redoutable, mais aussi à un climat défavorable qui aurait pu déclencher un certain nombre de maladies.

Pour Charles II, il était donc nécessaire de penser et de faire la guerre autrement, en tenant compte des points forts du monde chrétien et de la situation du sultanat d'Égypte. La force de ce dernier résidait dans les richesses tirées du commerce, auxquelles le monde chrétien contribue lui-même. Malgré les interdictions proclamées par l'Église, les « mauvais chrétiens » (*mavves cristien*) introduisent dans les ports égyptiens des matériaux stratégiques tels que le bois, le fer et les esclaves[26]. Il fallait donc intercepter ce commerce illicite et frapper l'ennemi au point le plus sensible. Ensuite, il était nécessaire d'attaquer et détruire Alexandrie, le principal port du sultan, à la fois base navale et source de richesse. L'allusion aux méchants chrétiens n'est pas fortuite. Un autre théoreticien de la croisade, Guillaume Adam, avait lancé dans son projet une diatribe contre les marchands catalans, pisans, vénitiens *et maxime Ianuenses*. Cette mention spéciale fait probablement référence au traité conclu par Gênes avec l'Égypte le 13 mai 1290[27]. Le traité en question avait été signé au nom de la République ligure par Alberto Spinola, et la mort du sultan Qalawun (novembre 1290) et la chute d'Acre (1291) qui s'ensuivit n'ont apporté aucun changement à l'accord[28].

C'est probablement à cause du traité de 1290 que Guillaume Adam a qualifié les marchands, surtout les Génois, de « faux chrétiens » (*falsos Christianos*) et de « serviteurs de l'enfer » (*ministros inferni*) qui, en faisant le commerce des armes, du

---

[25] G. I. Brătianu, « Le conseil du Roi Charles… », p. 354.

[26] *Ibid.*: *Item que le mavves cristien portoient en babiloine fer et marram contre la volonte de sainte glise porquoy il estoient escomenie*. Pour l'embargo contre l'Égypte, voir J. Trenchs Odena, « *De Alexandrinis*. Comercio prohibido con los musulmanes y el papado durante la primera mitad del siglo XIV », *Anuario de estudios medievales* 10, 1980, p. 237-320.

[27] Pour une analyse de la conjoncture dans laquelle le traité a été conclu, voir V. Ciocîltan, « Genoa's Challenge to Egypt (1287-1290) », *Revue roumaine d'histoire* 32, n° 3-4, 1993, p. 283-307. Pour S. A. Epstein, « Genoa and the Crusades. Piety, Credit and the Fiscal-Military State », dans L. Balletto (éd.), *Oriente e Occidente tra Medioevo ed eta moderna. Studi in honour of Geo Pistarino*, I, Gênes, 1997, p. 247, le traité avec l'Égypte a été « l'effet le plus tangible de la chute de Tripoli ».

[28] G. I. Brătianu, « Autour du projet de croisade de Nicolas IV : la guerre ou le commerce avec l'infidèle », *Revue historique du Sud-Est européen* 22, 1945, p. 250-255.

fer, du bois et des esclaves, ont contribué à la destruction de leur propre religion[29]. Un siècle plus tard, Philippe de Mézières ajoute son grain de sel au portrait négatif des Génois. Ce sont des « gens pervers » auxquels « ne leur souffrit de conseiller et garnir les Sarrazins encontre les Crestiens, en mandant en Égypte les navires et galees, de toutes manieres d'armeures plains et d'espees, voire contre la sentence apostolique rigoureusement et saintement fulminee »[30]. Comme ses prédécesseurs, Philippe de Mézières considérait que, par ce commerce, les Génois contribuaient directement à la prospérité de l'Égypte et à la ruine de la chrétienté[31].

On comprend ainsi pourquoi, pour certains théoriciens de la croisade au Bas Moyen Age, dont Charles II, le blocus maritime était considéré comme la meilleure solution, car il aurait touché non seulement les ennemis, mais aussi leurs alliés. Outre les « mauvais chrétiens », le roi de Naples envisageait également la Horde d'Or et son alliance avec l'Égypte. Le projet mentionnait que les Mamelouks, la force militaire du sultan, venaient de la région de la mer Noire et que l'interruption de ce flux d'esclaves aurait été un nouveau coup porté aux infidèles[32].

Gh. I. Brătianu considérait l'idée d'un blocus comme très moderne. Virtuose de la méthode comparative, qu'il appliquait dans nombre de ses ouvrages, le médiéviste comparait la solution proposée par Charles II avec des tentatives similaires à d'autres époques. Un rapprochement avec le blocus continental de Napoléon était évident, mais le projet s'apparentait davantage à l'alliance de Philippe IV le Bel avec l'Aragon, la Norvège, la Flandre et les villes hanséatiques contre l'Angleterre d'Édouard Ier. Le plan, destiné à frapper les Anglais, a été conçu par l'amiral génois Benedetto Zaccaria[33], personnage considéré à juste titre par Brătianu comme « un des premiers diplomates et hommes de guerre de son temps »[34].

L'action contre l'Angleterre devait être menée par une escadre composée de 4 galères, 20 *huissiers* et 24 navires de transport qui devaient attaquer les ports,

---

[29] Guillaume Adam, *De modo Sarraceno extirpandi*, dans *Recueil des Historiens des Croisades. Documents arméniens*, II. *Documents latins et français relatifs à l'Armenie*, Paris, 1906, p. 523 ; cf. Guillaume d'Adam, *How to Defeat the Saracens*, ed. G. Constable, Washington, D.C., 2012, p. 26.

[30] Philippe de Mezieres, *Le Songe du Vieil Pelerin*, I, éd. G.W. Coopland, Cambridge, 1969, p. 297.

[31] G. I. Brătianu, « Autour du projet de croisade… », p. 253-254, considérait, dans la conclusion de l'article, que « dans l'alternative de la guerre ou du commerce avec l'Infidèle elles [*i.e.* les Républiques italiennes] avaient choisi délibérément la solution qui convenait le mieux à leurs affaires ».

[32] Id., « Le conseil du Roi Charles… », p. 354-355 : *... de la mer maiour venoient les mamelours* (sic*) jounes et petis et estoient portes en babiloine vendus et achates et ces sont les meilleurs gendarmes de la paenisme.*

[33] Pour ce personnage, voir R. Sabatino Lopez, *Benedetto Zaccaria: ammiraglio e mercante. Genova marinara nel duecento*, Milan, 1933 ; plus récemment M. Carr, « Trade or Crusade? The Zaccaria of Chios and Crusades against the Turks », dans N. G. G. Chrissis et M. Carr (éd.), *Contact and Conflict in Frankish Greece and the Aegean, 1204-1453. Crusade, Religion and Trade between Latins, Greeks and Turks*, Londres – New York, 2014, p. 115-134.

[34] G. I. Brătianu, « Le conseil du Roi Charles… », p. 309.

les navires et les côtes de l'Angleterre. Les similitudes avec le projet de Charles II ont amené Brătianu à se demander si Benedetto Zaccaria n'était pas également l'inspirateur du plan de croisade, puisque le Génois avait l'expérience de la guerre contre l'Égypte. Par rapport au plan contre l'Angleterre, *Le Conseil du roi Charles* envisageait une flotte de 50 galères auxquelles s'ajoutaient 50 autres navires pouvant transporter 1 500 chevaliers et leurs montures. Le royaume de Chypre, les Hospitaliers et les Templiers doivent fournir 10 galères chacun, le reste étant équipé par le Saint-Siège[35]. Il est intéressant de noter que le roi ne fait aucune allusion à la participation des puissances maritimes italiennes à cette force, ce qui serait un argument supplémentaire pour assimiler les « mauvais chrétiens » aux marchands de l'Italie. Il convient toutefois de noter que le projet suggère qu'une fois la Terre Sainte reconquise, les puissances maritimes soient encouragées à retourner dans les villes et les ports du royaume de Jérusalem. C'est, implicitement, une façon de reconnaître l'importance de Venise, Gênes et Pise dans le succès de la croisade et la consolidation des conquêtes d'*Outremer*. Pour Brătianu, le silence du projet sur la question des puissances maritimes serait un argument supplémentaire en faveur de l'implication de Benedetto Zaccaria dans son élaboration. L'amiral génois avait été mal aimé dans son propre pays, et il n'avait aucune raison de sympathiser avec Venise ou Pise.

Revenant au projet et à l'organisation de la force maritime, Charles II considèrait que l'établissement du blocus aurait pu porter des coups lourds aux infidèles : il aurait provoqué l'interruption du commerce maritime avec les « mauvais chrétiens » et, d'autre part, il aurait contribué à l'affaiblissement économique de l'Égypte. Le processus aurait pu être accéléré par des raids de la flotte chrétienne, qui auraient dévasté les côtes ennemies et rendu les ports musulmans inutilisables.

Après cette première phase d'affaiblissement de l'Égypte était possible l'élaboration d'une expédition plus vaste vouée à porter un coup décisif au sultan. G. I. Brătianu analysait point par point les idées du roi, notant que le projet rassemblait des idées déjà acquis et d'autres plus originales. Parmi les points de vue qui ont une longue histoire, le médiéviste mentionnait le projet d'unification des ordres militaires. Sans parler des critiques formulées à l'encontre des ordres au fil du temps[36], Charles II estimait que cette mesure permettra à la croisade de disposer des effectifs et des ressources nécessaires à la réalisation du projet. Une autre innovation prévoit un nouvel uniforme[37] et un chef unique. Celui-ci devait être choisi parmi les fils d'un roi ou d'une grande famille noble. Une fois la croisade achevée avec succès, le chef

---

[35] *Ibid.*, p. 355.

[36] Sur cet aspect, voir A. Forey, « The Military Orders in the Crusading Proposals of the Late Thirteenth and Early Fourteenth Centuries », dans id., *Military Orders and Crusades*, Aldershot, 1994, p. 317-345.

[37] C'est le seul point où le projet fait état des difficultés rencontrées pour fusionner les ordres ; la solution proposée – cape rouge et croix blanche – représentait un compromis entre les couleurs des Templiers et des Hospitalliers ; voir *ibid.*, p. 322-323.

de l'ordre devait être couronné roi de Jérusalem. Charles II ayant hérité du droit de son père au trône du royaume, il est probable qu'ainsi il se proposait implicitement comme candidat à la tête de l'ordre[38].

Les ressources que les ordres chevaleresques auraient mises à la disposition de la croisade auraient pu être complétées par des impôts ecclésiastiques, des dons et des taxes commerciales. Toutes ces mesures auraient augmenté les chances de récupérer les Lieux Saints. Cependant, le succès aurait risqué d'être éphémère si le monde chrétien n'avait pas pris des mesures pour consolider les territoires conquis. À cet égard *Le Conseil* proposait la convocation par le pape d'un concile général dont l'objectif était de conclure une paix durable. « Ainsi – remarquait Brătianu – l'organisation internationale de la croisade entraîne nécessairement l'organisation de la paix par la voie d'un concile général convoqué par le pape »[39]. Cette dernière idée a été développée plus tard par le juriste Pierre Dubois en un projet de croisade qui a reçu plus d'attention de la part des historiens modernes[40]. Cependant, Brătianu insistait sur le projet de Charles II et l'organisation de la paix « par la fédération chrétienne ». Cette idée sera développée dans la monographie consacrée au sujet, qui opérait une distinction claire entre la paix hégémonique et la paix « fédérative ». Pour Brătianu, le projet du roi de Naples était un excellent exemple de cette dernière[41]. Charles II considérait la paix générale et l'organisation d'une force militaire internationale comme le seul moyen de vaincre les infidèles. Analysant cette idée, Brătianu se demandait si l'organisation d'une telle armée internationale visait uniquement à assurer le succès de la croisade ou si elle permettait également de garantir la paix entre les États chrétiens[42].

Cette « fédération chrétienne » ne semble pas inclure l'Empire byzantin. Pour le médiéviste, cela n'était pas surprenant, car le père de l'auteur du projet, Charles Ier d'Anjou, avait été un farouche opposant aux Byzantins et avait rêvé de restaurer l'Empire latin de Constantinople. Cette attitude négative à l'égard de Byzance a été abandonée progressivement à partir du XIVe siècle. Les croisades dirigées contre les émirats maritimes turcs d'Asie Mineure ont prévu une collaboration avec les empereurs

---

[38] N. Housley, « Charles II of Naples and the Kingdom of Jerusalem… », p. 528.

[39] G. I. Brătianu, *L'organisation de la paix…*, p. 165.

[40] Sur Pierre Dubois, voir P.-A. Fourcadet, « Le *De recuperatione Terre Sancte* de Pierre Dubois : prétexte de croisade et pouvoir royal », dans J. Paviot (éd.), *Les projets de croisade. Géostratégie et diplomatie européenne du XIVe au XVIIe siècle*, Toulouse, 2014, p. 69-86.

[41] G. I. Brătianu, *L'Organisation de la paix…*, p. 14 : « Il n'y a que deux formules selon lesquelles il a été possible de mettre fin aux conflits, d'organiser la paix, de lui donner la garantie de l'ordre et de la stabilité qui doivent la distinguer de l'état de guerre. Nous appellerons l'une la formule hiérarchique, imposée par la suprématie (...) d'une seule puissance (...). L'autre et la formule fédérative, qui repose sur l'accord de plusieurs États... ». Une analyse des idées de Brătianu sur ce sujet dans P. Teodor, « Gheorghe Brătianu, istoric al relațiilor internaționale », *Revista istorică* 4, n° 1-2, 1993, p. 33-42, en particulier p. 39-40.

[42] G. I. Brătianu, « Le conseil du Roi Charles… », p. 303.

byzantins, bien que, finalement, Byzance n'ait pas été directement impliquée dans les succès d'Adrayttion (1334) et de Smyrne (1344). La persistance de la menace turque en mer Égée augmenta cependant l'importance de Constantinople dans les plans de croisade du XIVe siècle, un fait admirablement reflété, selon G. I. Brătianu, dans les œuvres de Marino Sanudo Torsello[43]. Dans l'un de ses premiers projets, *Liber Secretorum Fidelium Crucis*[44], Sanudo défend l'idée d'un blocus maritime contre l'Égypte et, à un stade ultérieur, il est favorable à une action contre les émirats turcs d'Anatolie, à réaliser par le biais d'une union des forces entre les puissances occidentales et l'Empire byzantin des Paléologues.

L'étude consacrée au projet de croisade du roi Charles II s'achève par une vaste discussion sur la *croisade et les nationalités* dans laquelle l'historien roumain contestait un point de vue formulé par l'historiographie hongroise[45]. Pour Brătianu « la croisade est (...) une affaire essentiellement internationale. Vérité banale, si l'on veut, mais il devient nécessaire de la rappeler, à propos de certaines théories récentes ».[46] Brătianu développe cette idée à travers une analyse comparative des royaumes médiévaux et en se référant à certaines conclusions historiographiques formulées par Marc Bloch ou Johann Huizinga. Enfin, l'historien roumain a analysé le cas du royaume de Hongrie – qui a également suscité la longue digression – pour parvenir à une opinion contraire à celle de Sandor Domanovszky. Au terme d'une analyse détaillée des textes invoqués par l'historien hongrois, Gh. I. Brătianu conclut fermement : « la conception d'un état national et la conscience active d'un nationalisme sont bien autre chose. Il paraît incontestable sur ce point, que les facteurs d'universalité, qu'ils soient d'Église ou d'Empire, conservent à l'époque médiévale le premier rôle »[47]. De ce point de vue, il était impossible de parler en Hongrie, après la grande invasion tataro-mongole, de « réaction d'un esprit national »[48].

La polémique avec l'historiographie hongroise semble être une digression qui aurait pu être omise dans l'analyse d'un projet de croisade à la fin du XIIIe siècle.

---

[43] Sur Sanudo, voir A. Magnocavallo, *Marin Sanudo il Vecchio e il suo progetto di crociata*, Bergamo, 1901 ; A. Laiou, « Marino Sanudo Torsello, Byzantium and the Turks: the Background to the AntiTurkish league of 1332-1334 », *Speculum* 45, n° 3, 1970, p. 374-392 ; D. Jacoby, « Catalans, Turcs et Vénitiens en Romanie (1305- 1332) : un nouveau témoignage de Marino Sanudo Torsello », *Studi Medievali* 15, 1974, p. 223-230 ; F. Cardini, « Per un' edizione del *Liber Secretorum Fidelium Crucis* di Marin Sanudo il Vecchio », dans id., *Studi sulla storia e sull' idea di Crociata*, Milan, 1993, p. 317-375 ; id., « I costi delia Crociata. L'aspetto economico del progetto di Marin Sanudo il Vecchio », *ibid.*, p. 377-411.

[44] *Liber Secretorum Fidelium Crucis*, foreword by J. Prawer, Jérusalem, 1972 [reéd. anastatique de J. Bongars, Hanovre, 1611] ; cf. Marino Sanudo Torsello, *The Book of the Secrets of the Faithful of the Cross. Liber Secretorum Fidelium Crucis*, Londres – New York, 2016.

[45] Voir *supra* n. 24.

[46] G. I. Brătianu, « Le conseil du Roi Charles… », p. 329-330.

[47] *Ibid.*, p. 340.

[48] *Ibid.* 344.

Mais la lecture de l'ensemble du fragment prouve le contraire. La controverse était très probablement liée à la divergence de vues sur le caractère du phénomène de la croisade. Sans nier l'importance de la participation du royaume de Saint Étienne à la croisade, Brătianu estimait que la guerre sainte restait, à la fin du Moyen Âge, une action de l'ensemble de la chrétienté sous l'égide de la papauté[49].

Le projet du roi Charles II de Naples soutenait pleinement ce point de vue. Le texte ne mentionne pas spécifiquement une puissance chrétienne de l'époque, suggérant implicitement la participation de toute la chrétienté occidentale. En outre, en soutenant l'idée de la fusion des ordres militaires, le projet soulignait le caractère international de l'action. Comme nous l'avons déjà mentionné, certaines de ces idées ont été reprises par d'autres théoriciens de la croisade au XIVe siècle, tandis que d'autres ont même été mises en pratique.

Malheureusement, *Le Conseil* est resté lettre morte. Gh. I. Brătianu suppose que la mort du pape Nicolas IV, à qui le plan avait été soumis, a suspendu toute action contre l'Égypte. C'est très probablement pour cette raison que *Le Conseil du roi Charles* a été rapidement oublié. Par une malheureuse coïncidence, il en sera de même pour l'étude qui lui est consacrée en 1942. Le déclenchement de la guerre, l'interruption de la circulation des livres et des revues, ainsi que des relations entre savants[50], firent que l'étude de Brătianu ne fut connue que d'un petit cercle de spécialistes, surtout en Roumanie. S'ensuivit une période très troublée où le nom de l'historien et son œuvre furent mis à l'index. C'est ainsi que l'oubli s'est abattu sur *Le Conseil du roi Charles*. De plus, la contribution de Gheorghe I. Brătianu à l'histoire des croisades semble avoir été totalement ignorée au profit de sa mention en tant qu'historien de la mer Noire et de la genèse des principautés roumaines médiévales[51]. Malgré cela, quiconque aura la curiosité de lire l'étude consacrée au projet du roi Charles II découvrira un exercice d'une remarquable virtuosité, où un texte historique est analysé à la fois dans le contexte de l'époque de sa rédaction et à la lumière de sa pertinence pour le présent.

---

[49] *Ibid.*

[50] Sur ce point, voir J. Rogister, « A Moment in European Historiography… », p. 12 et 15-16, avec la mention de la relation épistolaire entre Gh. I. Brătianu et Jacques Pirenne.

[51] L'œuvre d'un autre grand médiéviste roumain de l'entre-deux-guerres, Constantin Marinescu, a connu un destin similaire : ses contributions à l'histoire des croisades tardives, autrefois citées par les historiens occidentaux, sont aujourd'hui complètement tombées dans l'oubli en Roumanie.